



**Communiqué de presse
AG/1460**

Assemblée générale
66^e et 67^e séances plénières
matin & après-midi

AG/1460
2 décembre 2003

**ASSEMBLEE GENERALE : LES DELEGATIONS EXHORTENT
L'AUTORITE PALESTINIENNE A COMBATTRE VIGOUREUSEMENT LE
TERRORISME ET ISRAEL A METTRE FIN A L'OCCUPATION**

L'Assemblée générale a conclu aujourd'hui l'examen du point consacré à la question de Palestine avant d'aborder le débat relatif à la situation au Moyen-Orient. Si les délégations ont toutes reconnu la coexistence de deux Etats souverains au sein de frontières sûres et reconnues comme condition sine qua non d'une paix juste et durable dans la région, elles ont en revanche affiché leurs différences de vue quant aux responsabilités qui prévalent dans la crise actuelle. Soutenant le droit du peuple palestinien à disposer d'un Etat, les pays arabes ont ainsi dénoncé la politique d'occupation expansionniste d'Israël, qui se poursuit au mépris de toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies, notamment en encourageant les implantations illégales et la construction d'un mur dit «de séparation». L'Arabie saoudite a ainsi jugé que l'application de la Feuille de route du Quatuor, des résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité et du principe de «terre contre paix», adopté à Madrid en 1991, demeuraient les moyens de règlement les plus sûrs dont disposent les parties au conflit. Plusieurs délégations, dont la Suisse, le Japon, la Chine et la Jordanie, ont déclaré que l'initiative de Genève, dont l'annonce officielle a été faite hier, fait naître un nouvel espoir en faveur de la paix entre Israël et les Palestiniens.

Si la délégation d'Israël a reconnu la légitimité des aspirations du peuple palestinien, elle a estimé toutefois que l'entière responsabilité de la crise au Moyen-Orient incombait aux dirigeants palestiniens, responsables, par leur politique de terreur, des attentats-suicides qui endeuillent continuellement la société israélienne et de la crise économique dont souffre la population palestinienne. Accusant la mission d'observation de la Palestine de continuer à prendre aux Nations Unies des initiatives sans rapport avec la réalité sur le terrain, la délégation israélienne a été soutenue par celle des Etats-Unis, qui a demandé la suppression de la Division des droits des palestiniens, du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés. De

l'avis de la délégation des Etats-Unis, ces organes perpétuent l'idée que la partie palestinienne bénéficie de droits sans assumer de responsabilités. La Jordanie a pour sa part condamné la multiplication des attentats-suicides, qui frappent des civils israéliens innocents et desservent la cause palestinienne. La Turquie a, quant à elle, jugé que la sécurité ne devait pas constituer un objectif en soi et que l'amélioration significative des conditions de vie du peuple palestinien se traduirait certainement par une baisse du nombre de ces attentats.

Les délégations suivantes se sont exprimées sur le point relatif à la question de Palestine: Yémen, Indonésie, Zambie, Madagascar, Etats-Unis, Cuba, et Soudan. L'Observateur permanent de la Palestine et le représentant d'Israël ont exercé leur droit de réponse. Sur le point intitulé «La situation au Moyen-Orient», outre ceux déjà cités, les représentants des pays suivants ont pris la parole: Norvège, Bahreïn, Egypte, République arabe syrienne, Suisse, Palestine, Liban, Italie (au nom de l'Union européenne, des pays candidats et des pays associés), Australie, Fédération de Russie, Koweït, Cuba, Nigéria, Pakistan, Inde, Ukraine, Soudan, et Malaisie. Les représentants de la République islamique d'Iran et d'Israël ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée générale reprendra ses travaux demain, mercredi 3 décembre à 10 heures. Elle devrait se prononcer sur les projets de résolution concernant ces questions.

QUESTION DE PALESTINE

Déclarations

M.FAWZI BIN ABDUL MAJEED SHOBOKSHI (Arabie saoudite) a déploré que les efforts déployés par les Palestiniens n'aient jamais trouvé de répondant du côté israélien et dénoncé la pratique du terrorisme d'Etat par Israël. Le recours excessif à la force militaire par Israël a pour objectif de tuer dans l'œuf toute velléité de création d'un Etat palestinien, a regretté ensuite le représentant, avant d'inviter la communauté internationale à obliger Israël à négocier avec les Palestiniens et mettre fin à l'effusion de sang, aux bouclages des territoires, aux implantations de colonies, et à la construction du mur de séparation raciste. En construisant ce mur, le gouvernement israélien entend empêcher à terme la construction d'un Etat palestinien, a estimé le représentant saoudien, avant de prôner une solution rapide pour mettre un terme à l'escalade dangereuse dans le Moyen-Orient. La sécurité mondiale est une notion indivisible, a-t-il dit ensuite, recommandant que des mesures de prévention soient prises, en premier lieu le règlement de la question palestinienne, notamment par le biais du Quatuor. L'application de la Feuille de route du Quatuor, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du principe de la «terre contre la paix» constituent des objectifs pressants pour la communauté internationale si l'on veut parvenir à la coexistence de deux Etats, Israël et la Palestine, d'ici 2005, a-t-il conclu.

M. ABDULLAH M. ALSAIDI (Yémen) a rappelé que la question de la Palestine était examinée par l'Assemblée générale depuis plus de 30 ans et ce, sans qu'aucune solution durable n'ait été trouvée. Cette question constitue donc l'aune à laquelle on pourra juger l'efficacité et la crédibilité du système international et des Nations Unies, a jugé le représentant. En outre, il a estimé que les grandes puissances n'accordaient aux droits des Palestiniens qu'une importance proportionnelle à leurs propres intérêts. La réalité pourtant est tragique et la situation dans les territoires occupés relève du colonialisme, a-t-il poursuivi, déplorant que la logique de la force continue à l'emporter sur la logique des relations internationales. Israël poursuit sa politique d'occupation, en faisant croire qu'elle représente une nécessité imposée par la légitime défense et la survie, et contourne toutes les solutions politiques qui lui sont proposées, a-t-il ajouté. En poursuivant la construction du mur expansionniste et en construisant de nouvelles colonies, Israël poursuit sa politique expansionniste, rendant ainsi impossible la création d'un Etat palestinien viable, a en outre affirmé le représentant. Pour ce faire, Israël compte sur le soutien des Etats-Unis et espère que les initiatives internationales échoueront, mais comment peut-on attendre de nous que nous acceptions une logique aussi biaisée? s'est alors interrogé le représentant du Yémen, qui a appelé les Nations Unies à jouer un rôle accru dans la mise en œuvre de la Feuille de route et dans la mise en place d'un mécanisme de suivi de cette Feuille de route.

M. REZLAN ISHAR JENIE (Indonésie) a condamné les pratiques violentes israéliennes dans les territoires palestiniens occupés qui persistent en dépit de la présentation de la Feuille de route aux parties israélienne et palestinienne, le 30 avril 2003. La Feuille de route est un plan que ma délégation soutient fermement, a-t-il dit ensuite, se félicitant de l'adoption, en novembre 2003, de la résolution 1515 qui soutient cette initiative de paix. Il est important que la communauté internationale apporte son soutien à la Feuille de route, a-t-il dit, mais il est également nécessaire de créer un mécanisme de surveillance efficace pour sa mise en œuvre. En effet, a constaté le représentant de l'Indonésie, en six mois, peu d'éléments de la Feuille de route ont été mis en œuvre par les deux parties. Aussi, a-t-il invité chacune des parties à honorer ses obligations. S'adressant à Israël, le représentant indonésien a estimé que la force militaire ne pouvait en aucun cas renforcer la dynamique de paix dans le Moyen-Orient.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a réaffirmé le soutien de son Gouvernement aux aspirations du peuple palestinien mais a accusé la direction palestinienne de ne pas se conformer à ses obligations, ajoutant que l'Assemblée générale ne débattait pas aujourd'hui de la question de Palestine, mais d'une question d'Israël. Au cours de son histoire, Israël a montré sa volonté de faire des sacrifices et des concessions, reconnaissant les droits légitimes des Palestiniens, a poursuivi le représentant, mais, en encourageant la politique de terreur, la direction palestinienne a montré que son objectif était de détruire Israël. Pour elle, il est devenu clair que tuer des Israéliens est un objectif plus important que d'édifier un Etat démocratique pour son peuple et, en organisant un terrorisme pernicieux, les dirigeants palestiniens ont aussi créé une situation économique qui affecte le peuple palestinien, limitant sa possibilité à réaliser son autodétermination.

Avec l'adoption de la Feuille de route il y a six mois, le Gouvernement israélien a pourtant immédiatement commencé de mettre en œuvre des mesures visant à faciliter les conditions de vie du peuple palestinien, notamment le transfert des questions de sécurité à l'Autorité palestinienne à Gaza et Bethléem, et le retrait des forces israéliennes de ces régions; la libération de centaines de prisonniers palestiniens; l'autorisation de l'entrée quotidienne en Israël de plus de 40 000 travailleurs palestiniens venus de la Bande de Gaza ainsi que de l'emploi quotidien de 15 000 travailleurs dans des zones industrielles spéciales. La direction palestinienne a, quant à elle, préféré encourager des attaques et des attentats -suicides sur le territoire israélien. Le représentant a également accusé la mission d'observation de la Palestine de continuer à prendre à l'ONU des initiatives qui n'ont rien à voir avec la réalité sur le terrain. Israël, déterminé à honorer ses engagements, espère que le nouveau cabinet palestinien fera preuve de meilleures dispositions, a conclu M. Gillerman.

M. MWELWA MUSAMBACHIME (Zambie) a affirmé que son pays appuyait toutes les initiatives visant à trouver un règlement pacifique au conflit au Moyen-orient et a espéré que la communauté internationale soutiendrait la Feuille de route et le travail du Quatuor. Par ailleurs, il a estimé que la construction du mur compromettrait les avancées dans la mise en œuvre de la Feuille de route. Il a également salué le programme spécial d'information mis en place par l'Organisation des Nations Unies sur la situation de Palestine et a appelé le Secrétaire général à poursuivre ce programme, qui permet de sensibiliser l'opinion publique sur cette question.

M. ZINA ANDRIANARIVELO-RAZAFY (Madagascar) a déclaré que la question de Palestine demeurait l'une des plus graves préoccupations de notre époque. L'évolution de la situation dans les territoires palestiniens reste alarmante, a-t-il indiqué, ajoutant que malgré la condamnation de la communauté internationale, Israël poursuivait sa politique d'expansion et d'occupation, et persistait à construire un mur de protection, préjugeant ainsi de l'issue des futures négociations sur le tracé des frontières entre les deux Etats. Les impératifs de sécurité ne devraient pas primer sur l'exercice du droit inaliénable à l'autodétermination. Chaque peuple de la région a le droit de vivre dans des frontières sûres et reconnues. La reconnaissance mutuelle intervenue entre le Gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine, représentante du peuple palestinien, constitue une avancée significative et crée les conditions favorables pour un règlement définitif de la question de Palestine. Cependant, a ajouté le représentant, les mesures unilatérales et punitives prises par Israël, mais aussi les attentats -suicides des extrémistes palestiniens, handicapent lourdement les efforts entrepris pour rapprocher les deux parties. M. Andrianarivelo-Razafy a salué les efforts entrepris dans le cadre de la Feuille de route, et indiqué que d'autres initiatives de grande envergure, comme l'Accord de Genève entre des représentants de la société civile israélienne et palestinienne, méritaient d'être prises en compte.

M. GILMAN (Etats-Unis) a rappelé le soutien de son pays à la création d'un Etat palestinien démocratique viable, doté de frontières sûres et reconnues, et vivant dans la paix et la sécurité à côté de l'Etat d'Israël. La délégation a ensuite affirmé que les résolutions de l'Assemblée générale relatives à la question du Moyen-Orient

devaient être cohérentes avec les dispositions de la Feuille de route et les engagements pris dans le cadre de la Conférence de Madrid de 1991. Par ailleurs, deux organes des Nations Unies, la Division des droits palestiniens et le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, perpétuent l'idée selon laquelle l'une des deux parties au conflit a des droits mais pas de responsabilités. Ces deux organes, ainsi que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, coûtent près de trois millions de dollars par an, et les Etats-Unis continuent de demander leur abolition. Par ailleurs, l'existence de ces deux organes est contraire aux efforts déployés par le Quatuor pour atteindre la solution juste et durable de deux Etats sur la base de la Feuille de route, qui exige des engagements des deux parties. Le représentant a rappelé en conclusion que les deux projets de résolution soumis dans le cadre de l'examen du point 37 de l'ordre du jour intitulé «La Situation au Moyen-Orient », sont très similaires avec les résolutions de l'an passé et devraient plutôt faire l'objet de négociations entre les parties concernées.

M. BRUNO RODRIGUEZ PARRILLA (Cuba) s'est inquiété de la dégradation croissante de la situation sociale et économique dans les territoires palestiniens occupés en raison de l'intensification des bouclages, des destructions de maisons, de lieux de cultes et autres infrastructures de l'Autorité palestinienne, et de l'augmentation du nombre de colonies de peuplement. A ce jour, 60% de la population palestinienne vit en dessous du seuil de pauvreté, a constaté M. Rodriguez Parrilla, avant de juger que la résistance palestinienne est légitime et de condamner les attentats -suicides. La longue histoire de violations des droits élémentaires des Palestiniens et des humiliations en tout genre s'est aggravée ces derniers temps avec la construction du mur de séparation raciste entre Israël et le territoire palestinien occupé. Ainsi, 16,6% du territoire de la Cisjordanie a été confisqué par ce mur qu'Israël a choisi de construire en territoire palestinien, a protesté le représentant cubain, avant de s'inquiéter des conséquences de la construction de ce mur sur la poursuite des négociations de paix. Les Nations Unies doivent jouer un rôle important pour faire plier la partie israélienne, a dit ensuite M. Rodriguez Parrilla, souhaitant que l'Assemblée générale s'investisse et supplée à l'incapacité du Conseil de sécurité de faire appliquer ses résolutions par Israël en raison de la politique des « deux poids, deux mesures » pratiquée par les Etats-Unis vis-à-vis d'Israël. Cuba dénonce la position américaine visant à démanteler les deux organes consacrés à l'avancement de la cause palestinienne aux Nations Unies, à savoir le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat, a souligné le représentant.

M. ELFATIH MOHAMED AHMED ERWA (Soudan) a estimé que l'absence de règlement de la question de Palestine aggravait encore la situation en matière de sécurité de toute la région et ce, malgré les efforts entrepris par l'Autorité palestinienne. Israël persiste à mettre en œuvre sa politique coloniale, ne fait que détruire les avancées d'Oslo et de Madrid et souhaite démanteler l'Autorité palestinienne en exilant Yasser Arafat, a-t-il poursuivi, estimant également que la construction du mur compromettrait davantage les espoirs de paix. A cet égard, il a appelé le Conseil de sécurité à exercer davantage de pression sur Israël pour faire respecter ses résolutions, qui ont trop longtemps été traitées avec arrogance par Israël. En outre, il s'est dit convaincu que la seule voix de garantir la sûreté et la sécurité

d'Israël était de voir Israël se retirer de tous les territoires occupés et a donc appelé la communauté internationale à ne ménager aucun effort pour protéger la cause palestinienne et faire qu'Israël respecte les résolutions qui ont été prises par les organes des Nations Unies.

Droits de réponse

L'Observateur de Palestine a rejeté les propos mensongers du représentant israélien. A ce titre, il a tenu à rappeler qu'après la guerre de 1948, Israël avait annexé 50% des territoires appartenant aux Arabes, contrairement à ce qui était stipulé dans la résolution 181 de l'Assemblée générale, Israël allant même jusqu'à annexer la ville de Jérusalem. Lors des négociations de Camp David, a-t-il poursuivi, la partie israélienne a insisté sur la nécessité de contrôler pour une période de 100 ans une bande de terre autour de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, provoquant ainsi l'impossibilité pour les Palestiniens de disposer d'un Etat. Le Gouvernement israélien prétend soutenir la création d'un Etat palestinien alors qu'il poursuit la construction de colonies de peuplement et du mur de séparation qui hypothèquent tout espoir de création d'un Etat palestinien. Nous mettons le représentant israélien au défi d'accepter ici la création de deux Etats sur la base des frontières de 1967, a dit M. Al-Kidwa, avant de rappeler que le peuple palestinien était privé de ses droits et soumis au colonialisme depuis plus de 55 ans.

Répondant à ces allégations, le représentant d'Israël a estimé que les actes sur le terrain étaient plus importants que les paroles et déploré que le Président Arafat ait opté pour le terrorisme après Camp David, provoquant ainsi la mort de 900 Israéliens en trois ans. Nous avons beaucoup d'éléments de preuve pour démontrer que l'Autorité palestinienne encourage les enfants palestiniens à la haine des Juifs, les attaques contre les Juifs étant présentées comme des actes héroïques. Inciter des enfants à devenir des terroristes ne relève pas de responsabilités locales, a-t-il dit ensuite, tout est orchestré par la direction palestinienne, en particulier par le Ministre de la jeunesse et des sports dans le cadre de manifestations sportives dédiées aux terroristes et dont certaines sont financées par l'UNICEF. En Palestine, la musique est utilisée pour encourager les enfants à devenir des meurtriers, pour les inciter à la haine des Juifs, a protesté le délégué israélien, déplorant que les télévisions fassent l'apologie des terroristes.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

La situation au Moyen-Orient (A/58/278)

Le présent rapport contient les réponses d'États Membres à la note verbale du Secrétaire général en date du 19 juin 2003, concernant l'application des dispositions pertinentes de la résolution 57/111 intitulée «Jérusalem» et de la résolution 57/112 intitulée «Le Golan syrien», adoptées le 3 décembre 2002 par l'Assemblée générale. Dans sa résolution 57/111, l'Assemblée a déploré que certains États aient transféré leur mission diplomatique à Jérusalem, au mépris de la résolution 478 (1980) du

Conseil de sécurité, et demandé de nouveau à ces États de se conformer aux dispositions des résolutions applicables de l'Organisation des Nations Unies. Dans sa résolution 57/112, qui traite des politiques israéliennes dans le territoire syrien occupé par Israël depuis 1967, l'Assemblée a exigé une fois de plus qu'en application des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, Israël se retire de tout le Golan syrien occupé jusqu'à la ligne du 4 juin 1967.

Projets de résolution

Jérusalem (A.58.L.27)

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 181(II) du 29 novembre 1947, en particulier ses dispositions concernant la ville de Jérusalem, rappelle qu'elle a établi que toute mesure prise par Israël en vue d'imposer ses lois, sa juridiction et son administration à la ville sainte de Jérusalem était illégale et, de ce fait, nulle et non avenue et sans validité aucune.

L'Assemblée déplore par ailleurs que certains États aient transféré leur mission diplomatique à Jérusalem, au mépris de la résolution 478 (1980), et demande de nouveau à ces États de se conformer aux dispositions des résolutions applicables de l'Organisation, conformément à la Charte des Nations Unies.

Elle souligne aussi qu'un règlement global, juste et durable de la question de la ville de Jérusalem doit tenir compte des préoccupations légitimes des deux parties, palestinienne et israélienne, et comporter des dispositions assorties de garanties internationales qui assurent la liberté de culte et de conscience de ses habitants, ainsi que l'accès permanent et libre aux lieux saints des personnes de toutes les religions et nationalités.

Le Golan syrien (A/58/L.28)

L'Assemblée générale, profondément préoccupée par le fait que, au mépris des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et des siennes propres, Israël ne s'est pas retiré du Golan syrien occupé depuis 1967, déclare que la décision du 14 décembre 1981, par laquelle Israël a imposé ses lois, sa juridiction et son administration au Golan syrien occupé, est nulle et non avenue et sans validité aucune, comme le Conseil l'a confirmé dans sa résolution 497 (1981), et demande à Israël de la rapporter.

L'Assemblée réaffirme en outre que toutes les dispositions pertinentes du Règlement figurant en annexe à la Convention de La Haye de 1907 et de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, continuent de s'appliquer au territoire syrien occupé par

Israël depuis 1967, et demande aux parties à ces instruments de respecter et faire respecter en toutes circonstances les obligations qui en découlent.

Elle exige une fois de plus qu'en application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité Israël se retire de tout le Golan syrien jusqu'à la ligne du 4 juin 1967.

L'Assemblée demande enfin à toutes les parties intéressées, aux coparrains du processus de paix et à la communauté internationale tout entière de faire tout le nécessaire pour assurer la reprise du processus de paix et son succès grâce à l'application des résolutions 242 (1967) et 338 (1973).

Déclarations

M. JOHAN L. L ØVALD (Norvège) a déclaré qu'après une longue période de stagnation dans le processus de paix, la situation suscitait un optimisme prudent. A présent que les Palestiniens ont mis en place un nouveau gouvernement, et que le Premier Ministre Qoreï a clairement exprimé sa détermination à lutter contre le terrorisme conformément à la Feuille de route, nous attendons des Palestiniens qu'ils prennent des mesures pour lutter sur tous les fronts contre le terrorisme, a indiqué M. Løvald. De l'avis de sa délégation, un nouveau cessez-le-feu constituerait une première étape positive. L'Autorité palestinienne doit arrêter les groupes et individus qui planifient et mènent des attaques violentes. A long terme, les milices devront être désarmées. Mais une des leçons tirées du Cabinet d'Abou Mazen est que le Gouvernement israélien a un rôle crucial à jouer à cet effet. Il est donc important que le Gouvernement israélien remplisse ses obligations dans le cadre de la Feuille de route, qu'il cesse les opérations militaires, qu'il lève le bouclage, qu'il cesse l'assassinat de Palestiniens et la destruction de maisons, et qu'il gèle toute activité de colonisation, y compris du fait de leur croissance naturelle. Nous exhortons les parties à reprendre la mise en œuvre de la Feuille de route, et le rôle de la communauté internationale est crucial à cet égard. La Feuille de route devrait être accompagnée d'un calendrier et d'un mécanisme de suivi, a ajouté M. Løvald. En sa qualité de Président du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, la Norvège organisera une conférence des donateurs à Rome, le 10 décembre prochain. Israël et l'Autorité palestinienne y seront représentés par leurs ministres des affaires étrangères respectifs. La conférence a pour objectif de montrer un soutien aux efforts internationaux, de mobiliser les ressources financières pour l'Autorité palestinienne et de débattre du processus de réforme de cette dernière, ainsi que des mesures israéliennes permettant de faciliter les efforts des donateurs internationaux.

M. TAWFEEQ AHMED ALMANSOOR(Bahreïn) a rappelé que la fin de l'occupation dans presque toutes les régions du monde faisait l'objet d'une exception regrettable au Moyen-Orient, qui demeure un foyer de tension perpétuel en raison de la politique menée sur place par Israël. La situation a atteint un point de gravité extrême, a ajouté le représentant, qui a déploré que la « puissance israélienne » trouve encore des moyens divers de consacrer son occupation. Le représentant a rappelé

qu'Israël avait occupé en 1948, puis en 1967, une grande partie des territoires palestiniens au mépris de toutes les résolutions des Nations Unies qui condamnaient pourtant sans réserve les changements géographiques imposés aux territoires palestiniens. Pire encore, Israël a poursuivi son expansion en encourageant et développant les colonies de peuplement, essentiellement composées d'extrémistes n'hésitant pas à s'attaquer aux populations locales, a accusé le représentant de Bahreïn, qui a ajouté que le monde est aujourd'hui convaincu que la seule solution pacifique à ce conflit réside dans la coexistence de deux Etats souverains au sein de frontières sûres et reconnues.

M. AMR ABOUL ATTA (Egypte), présentant les projets de résolution A/58/L.27 et A/58/L.28, a déploré que le conflit au Moyen-Orient se perpétue et que le sang ait encore coulé. Son pays, a-t-il affirmé, n'avait ménagé aucun effort pour explorer les moyens permettant de trouver une solution à ce conflit. En dépit de tous ces efforts, les gouvernements israéliens successifs ont mal interprété les principes de la communauté internationale et ont tenté d'imposer leur propre vision de la question, a-t-il poursuivi, appelant Israël à se conformer aux diverses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur cette question.

M. FAYSSAL MEKIDAD (République arabe syrienne) a condamné l'attitude israélienne qui refuse de se conformer aux résolutions pertinentes des Nations Unies et de mettre fin à l'occupation des territoires arabes. Par ailleurs, a-t-il insisté, Israël doit mettre fin à la construction du mur de séparation, aux exécutions extrajudiciaires, aux exactions massives commises indistinctement contre des civils palestiniens, et à la poursuite des colonies de peuplement et à l'agression continue des populations arabes. L'occupation et l'oppression ne sauraient être défendues, a-t-il dit, regrettant que les arguments sécuritaires d'Israël visent en réalité à occuper davantage de terres arabes. Rappelant l'occupation continue du Golan syrien par Israël, M. Mekdad a déploré la violation continue des dispositions internationales demandant à Israël de restituer cette partie du territoire syrien. Au contraire, Israël a adopté des lois perpétuant l'occupation du Golan syrien, a-t-il dit, et le Gouvernement israélien soutient l'implantation de nouvelles colonies de peuplement. C'est pourquoi, le peuple syrien continuera sa lutte contre l'occupation israélienne, et nous sommes solidaires du peuple palestinien face au terrorisme d'Etat israélien, a tenu à souligner M. Mekdad. La force militaire ne saurait remplacer la raison diplomatique, a fait valoir le représentant syrien, et même s'ils sont plus puissants, les Israéliens doivent comprendre qu'ils ne nous impressionneront jamais. Les tentatives israéliennes d'induire l'opinion publique mondiale en erreur ont échoué, a-t-il dit ensuite, avant de déclarer que les arguments sécuritaires israéliens ne visent en réalité qu'à occulter une politique expansionniste.

M. JENÖ C.A. STAEHELIN (Suisse) a déclaré que son pays approuvait tous les efforts entrepris visant à mettre en œuvre la Feuille de route. La Suisse voit dans celle-ci une contribution essentielle aux efforts de la communauté internationale dans la promotion d'une solution de paix au Proche-Orient, incluant les volets israélo-syrien et israélo-libanais. Il incombe à l'Autorité palestinienne de restaurer la sécurité et la crédibilité dont elle a besoin, si elle veut continuer à être le partenaire indispensable pour la paix : la réforme de ses institutions ainsi que l'organisation d'élections libres constitueront à cet égard les nouveaux piliers de sa légitimité, a

déclaré M. Staehelin. Le Premier Ministre palestinien doit être investi de l'autorité nécessaire pour combattre la terreur et pour rétablir l'ordre public. Nulle cause politique ne peut justifier les attentats qui, au-delà de leur caractère illégitime et intolérable, ruinent les aspirations légitimes du peuple palestinien. Certaines actions de l'Etat d'Israël, illégales au regard du droit international, comme les exécutions extrajudiciaires, la construction d'un mur de séparation, les démolitions de maisons et l'expansion des colonies de peuplement, ne font qu'accroître la détresse des Palestiniens, qui doivent faire face à une situation économique désastreuse. Certes, a déclaré le représentant, Israël a le droit imprescriptible de lutter contre le terrorisme. Toutefois, l'utilisation disproportionnée de la force armée ne fait qu'exacerber le cercle vicieux de la violence. Il est encourageant de constater qu'en dépit du pessimisme ambiant, des initiatives privées d'Israéliens et de Palestiniens éminents – comme « l'Initiative de Genève » ou celle dite de « Nusseibeh-Ayalon »- ouvrent des voies pour sortir de l'impasse actuelle et pour régler les questions relatives au statut définitif, y compris Jérusalem, les colonies et les réfugiés. Ces initiatives sont complémentaires de la Feuille de route, et elles méritent d'être saluées, a déclaré le représentant.

M. DAN GILLERMAN (Israël) a rappelé que l'espoir suscité par le processus de paix au Moyen-Orient reposait sur la notion de reconnaissance mutuelle, soulignant l'attachement de son pays au respect des droits légitimes de tous les peuples du Moyen-Orient, dont bien entendu ceux du peuple palestinien. Il a cependant déploré la réponse, faite d'attentats -terroristes et d'antisémitisme, en passant par la glorification du martyr, qui a suivi la mise en œuvre par Israël de ses engagements en vertu de la Feuille de route. Israël en a été renforcé dans sa détermination à défendre le bien-être de ses citoyens, a ajouté le représentant, qui a souligné que le monde arabe n'avait rien à gagner de l'alliance entre terreur et tyrannie. Estimant qu'il était temps de dissiper la confusion entre symptômes et causes, le représentant israélien a plutôt suggéré de noter l'absence de traditions et d'institutions démocratiques dans les pays arabes, désignant la répression des femmes, la corruption latente et le manque de transparence comme autant de facteurs qui alimentent parmi d'autres le terrorisme. Enfin, il a attiré l'attention sur le soutien destructeur apporté par certains Etats de la région, notamment le Liban, la Syrie et l'Iran, aux actes de terrorisme commis à l'encontre d'Israël et de ses citoyens.

M. NASSER AL KIDWA, Observateur permanent de la Palestine, a fait valoir que, cette année, la région du Moyen-Orient avait subi des tensions et des affrontements plus intenses que jamais et qu'une nouvelle guerre avait vu le jour, avec l'arrivée d'une présence étrangère. Le conflit au Moyen-Orient est lié au fait qu'une partie de cette région n'a pas atteint ses objectifs de libération nationale, a-t-il poursuivi, estimant que la situation d'inimitié entre Palestiniens et Israéliens s'était renforcée au fil des ans à cause de la politique d'Israël. Il est évident que la région a besoin de développement social et économique et de démocratisation, a-t-il ajouté, mais cette démocratisation ne pourra se réaliser tant qu'il n'existera pas de politique équilibrée vis-à-vis du conflit israélo-palestinien, qui demeure au cœur de tous les problèmes de la région, a insisté l'Observateur de la Palestine. Sur la question de l'Iraq, il a estimé qu'il fallait mettre en place rapidement le transfert d'autorité au peuple iraquien et a mis l'accent sur l'importance du maintien de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays. Soulignant par ailleurs que l'extrémisme religieux était

un phénomène qui existait dans les trois religions monothéistes et même au-delà, il a appelé la communauté internationale à ne pas stigmatiser les musulmans et à affronter ce phénomène dans son ensemble. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes qui engendrent le terrorisme pour l'éradiquer, a-t-il poursuivi, soulignant à cet égard que le raisonnement d'Israël, qui prétendait se joindre à la lutte contre le terrorisme international, était erroné.

M. KRONFOL (Liban) a rappelé que les conflits et les guerres se succédaient au Moyen-Orient depuis plus d'un demi-siècle. Le colonialisme s'est développé et accentué avec l'arrivée des Juifs qui ont terrorisé et déporté des centaines de milliers de Palestiniens vers les Etats arabes avec l'assentiment de la communauté internationale, coupable d'avoir laissé les Juifs victimes de l'extermination en Europe. Les Arabes ont donné refuge à travers l'histoire à tous les Juifs depuis la chute de l'Andalousie, au 13^{ème} siècle, a rappelé le représentant, s'interrogeant sur les motivations pour lesquelles les Juifs terrorisent aujourd'hui les Arabes. Nous les avons accueillis, chrétiens comme musulmans, en terre arabe, a poursuivi le représentant libanais, protestant contre la volonté israélienne de gagner davantage de terres arabes. Poursuivant sur la série de guerres qui ont opposé, en 1948, en 1967 et en 1973, Israël aux pays arabes, le représentant a déploré l'invasion du Liban en 1978, qui a pris fin après une résistance acharnée. D'autres guerres ont eu lieu au Moyen-Orient, que ce soit entre l'Iran et l'Iraq, entre l'Iraq et le Koweït, a-t-il rappelé ensuite, condamnant l'influence insidieuse de la guerre froide. La paix au Moyen-Orient suppose la conclusion d'un accord de paix durable, juste et global tel que les négociations de Madrid l'envisageaient en 1991. Cependant, a-t-il regretté, Israël s'est empressé de contourner les Accords de Madrid et les Accords d'Oslo de 1993 et depuis, la situation n'a cessé de se dégrader car Israël a ignoré ces accords et a préféré continuer à détruire l'infrastructure et l'économie palestiniennes. Le représentant du Liban a invité la communauté internationale à contraindre Israël à appliquer la Feuille de route, entérinée en novembre dernier par le Conseil de sécurité et a exhorté les Etats membres à ne pas concéder davantage de temps à Israël pour lui permettre d'étouffer les perspectives palestiniennes de disposer d'un Etat.

S'exprimant au nom de l'Union européenne, M. MARCELLO SPATAFORA (Italie) a affirmé que trop peu d'efforts avaient été fournis par les parties concernées pour saisir l'opportunité de paix que constitue la Feuille de route présentée par le Quatuor le 30 avril dernier. Condamnant les attaques terroristes et les actes de violence commis de part et d'autre, l'Union européenne a rappelé qu'il incombait à toutes les parties au conflit de prendre les mesures appropriées. La direction palestinienne doit notamment faire preuve de détermination pour lutter efficacement contre la violence extrémiste, tandis que le Gouvernement israélien est tenu de se conformer, dans l'exercice de son droit à se protéger, au droit international humanitaire et à la quatrième Convention de Genève. Le représentant a par ailleurs déploré la poursuite de la construction du mur « dit de sécurité », qui peut préjuger de futures négociations, et appelé le Gouvernement d'Israël à mettre fin à sa politique d'implantation de colonies de peuplement et à lever le blocage des territoires occupés afin de permettre le libre accès au personnel humanitaire.

Mme SUE KNOWLES (Australie), déplorant la recrudescence du terrorisme qui a récemment frappé les villes d'Istanbul et de Riyad un an après les attentats de Bali et de Mombasa, a estimé qu'il était urgent de trouver des solutions afin d'écarter cette menace qui pèse sur le Moyen-Orient. L'Australie est un des pays membres de la Coalition soutenant la reconstruction et la stabilisation de l'Iraq, a rappelé Mme Knowles, condamnant à ce titre les groupes organisés qui font tout pour contrer la transition démocratique et la reconstruction de l'Iraq comme l'a encore montré la mort tragique d'Espagnols et de Japonais le week-end dernier. Malgré tout, des progrès notables sont enregistrés sur le terrain puisque les Iraquiens sont de plus en plus associés au maintien de la sécurité et qu'un calendrier est prévu pour le retour à la souveraineté, a noté la représentante. Elle s'est ensuite félicitée de l'engagement pris récemment par l'Iran de coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'adoption, le 26 novembre, d'une résolution par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA. Enfin, s'agissant du règlement du différend israélo-palestinien, Mme Knowles a apporté le soutien de sa délégation à la Feuille de route et à la résolution 1515 du Conseil de sécurité qui l'entérine, avant d'inviter l'Autorité palestinienne à prendre des mesures fermes pour faire cesser la violence.

M. SERGEY LAVROV (Fédération de Russie) a rappelé que depuis plus d'un demi-siècle, la question palestinienne est au centre de l'attention de la communauté internationale. Les acquis récents du processus de paix ont connu un net recul, et la régionalisation du conflit est également à craindre. La Russie appelle les parties à reprendre les négociations de paix et le dialogue afin de parvenir à une normalisation de la situation, notamment par l'application de la Feuille de route. Il incombe surtout à l'Autorité palestinienne de mettre fin aux actes de violence des extrémistes. Israël doit, pour sa part, cesser le recours excessif à la force, et mettre fin à la construction de colonies de peuplement, tout comme la construction du mur. Ces mesures parallèles doivent permettre de renforcer la confiance en vue d'un règlement pacifique du conflit, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du processus de Madrid. Ce processus doit comprendre la reprise des négociations avec le Liban et la Syrie. La Russie, en tant que membre du Quatuor, poursuivra ses efforts en ce sens.

M. AL-OTAIBI (Koweït) a souligné que le Moyen-Orient ne connaissait pas de stabilité car Israël créait tous les jours de nouveaux obstacles aux initiatives internationales visant à trouver une solution pacifique au conflit. Israël doit cependant comprendre que l'utilisation de la violence ne contribuera qu'à engendrer la violence. Israël a rejeté l'initiative de paix arabe de Beyrouth l'année dernière, a inscrit 14 réserves sur la Feuille de route, et s'efforce, en fait, par tous les moyens, de rendre permanente son occupation des terres arabes. De même, le Gouvernement israélien continue de s'attaquer aux territoires occupés en augmentant les souffrances du peuple palestinien, allant ainsi à l'encontre des résolutions internationales, a-t-il poursuivi, ajoutant que la construction du mur était également un nouveau défi lancé à la communauté internationale. Toutes ces pratiques sont des violations claires des principes du droit international, a-t-il estimé, appelant le Conseil de sécurité à faire respecter ses résolutions de légitimité internationale en vue d'un règlement pacifique de toutes les questions relatives au conflit. A cet égard, il a affirmé que son pays soutenait l'initiative du Quatuor et a appelé de nouveau Israël à reprendre les

négociations. La sécurité n'est pas la seule prérogative du peuple israélien, c'est un droit de tous les peuples de la région, a rappelé le représentant.

M. UMIT PAMIR(Turquie) a rappelé que les souffrances suscitées de part et d'autre dans le conflit israélo-palestinien rendaient désormais indispensable le fait d'y trouver une solution pacifique. Tout en reconnaissant son droit à se protéger, la délégation turque a ainsi demandé à Israël de reconsidérer ses méthodes en matière de lutte contre le terrorisme et notamment la construction du mur de sécurité, qui remet en question la création future de deux Etats souverains. Ajoutant que la sécurité ne devait pas être un objectif en soi, le représentant s'est dit convaincu que l'amélioration significative des conditions de vie du peuple palestinien contribuerait à éliminer le terrorisme. Il a enfin ajouté que la Feuille de route du Quatuor permettrait d'aboutir à un règlement effectif si chacune des deux parties concernées respectait les obligations contractées en vertu de ce document.

M. AL-HUSSEIN(Jordanie) a déclaré que pour la troisième année consécutive, la situation humanitaire continuait à se détériorer dans les territoires palestiniens. Malgré les difficultés sur le terrain, nous pensons qu'il est encore possible de parvenir à la paix, par un dialogue entre l'Autorité palestinienne et les modérés du côté israélien. Le conflit peut trouver une solution, sur la base de la Feuille de route, de la Déclaration de Beyrouth et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est indispensable que les parties prennent des mesures efficaces pour appliquer cette Feuille de route, afin de permettre aux Palestiniens de construire un Etat viable, en mesure de vivre en paix aux côtés d'Israël. La Jordanie a souvent énoncé sa position quant aux pratiques illégales d'Israël et au statut des réfugiés. Le représentant s'est félicité de la résolution du Conseil de sécurité 1515, qui exprime son soutien à la Feuille de route. L'application de ce plan exige à présent une véritable volonté politique pour réaliser la vision de deux Etats vivant côte à côte, comme l'avait exprimé le Président Bush. Nous avons noté la Déclaration de Genève, qui prévoit la paix, sur la base du cadre défini par les négociations antérieures, a déclaré le représentant. La nomination d'un nouveau gouvernement palestinien offre un espoir, notamment au regard de l'engagement du nouveau Premier Ministre Ahmed Qoreï en faveur de la reprise du processus de paix. Mais ces efforts doivent être soutenus par la communauté internationale. Nous appelons aussi Israël à prendre les mesures qui lui incombent, afin d'aider les autorités palestiniennes dans leurs propres efforts. La politique de colonisation, et la construction du mur restent incompatibles avec l'objectif de paix. Ces mesures futiles ont échoué dans leur objectif d'assurer la paix à Israël; elles entravent le processus de paix, et entravent la création d'un territoire palestinien viable. Il est indispensable de mettre fin à toutes les formes de violence, de toutes parts. Les destructions, les meurtres, la construction d'obstacles en vue de séparer un peuple de l'autre ne permettront pas de réaliser la paix. La Jordanie réitère sa condamnation des attentats-suicides, qui tuent des civils innocents. Ils sont contraires à la morale et causent un grave préjudice à la cause palestinienne.

M. ORLANDO REQUEIJO GUAL (Cuba) a souligné que l'occupation par Israël des terres arabes palestiniennes, syriennes et libanaises constituaient une violation flagrante des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, que le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination n'était toujours pas respecté, que les colonies de peuplement continuaient à être implantées en

dépité des exigences de la communauté internationale, qu'aucune solution n'avait été apportée à la situation catastrophique de plus de quatre millions de réfugiés palestiniens, et que la récente violation des territoires arabes syriens par l'aviation israélienne nous rappelait que la menace d'une escalade militaire dans la région était toujours bien présente. Soulignant que les Nations Unies étaient confrontées depuis le début de leur existence à cette question, le représentant a déploré que le Conseil de sécurité continue d'être l'otage de la volonté d'une seule puissance qui exerce son droit de veto et menace d'empêcher l'exécution des mandats de ses propres résolutions. A cet égard, le représentant a jugé fondamental que soient appliquées sans délai et sans réserves toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M. KOICHI HARAGUCHI (Japon) a émis l'espoir que, sous la direction du nouveau cabinet de l'Autorité palestinienne formé par le Premier Ministre Ahmed Qoreï, la Feuille de route pourra être mise en œuvre. Tout en se félicitant de l'adoption de la résolution 1515 du Conseil de sécurité et de l'initiative de Genève, que la communauté internationale devrait appuyer, il s'est toutefois demandé si tous ces efforts porteraient leurs fruits immédiatement. Malheureusement, tant que l'Autorité palestinienne ne mettra pas fin au terrorisme et qu'Israël poursuivra sa politique de colonisation et la construction du mur de sécurité au-delà de la Ligne verte, il sera difficile de transformer les mots en actes, a prévenu le représentant. C'est pourquoi, M. Haraguchi a exhorté les deux parties à ne pas attendre que l'autre fasse le premier pas. Il a ensuite mentionné les efforts déployés par son pays pour promouvoir la paix, qui vont de l'aide humanitaire au peuple palestinien à l'assistance à la réforme de l'Autorité palestinienne, en passant par l'organisation à Tokyo en mai dernier d'une réunion visant à renforcer la confiance. Une paix durable au Moyen-Orient doit nécessairement tenir compte des volets libanais et syrien, a souligné le représentant.

M. N.E. NDEKHEDEHE (Nigéria) a noté que la situation au Moyen-Orient continuait de se détériorer. Il a déploré les actes de violence et de représailles, qui constituent des violations des Accords de Madrid et d'Oslo. Le Nigéria estime qu'une solution juste et durable à l'épineuse question palestinienne repose sur l'existence d'un Etat palestinien vivant aux côtés de l'Etat d'Israël, sur la base des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité. Nous notons le récent engagement de M. Yasser Arafat qui reconnaît le droit d'Israël à vivre en paix et à l'intérieur de frontières sûres, aux côtés de la Palestine, a noté le représentant. Concernant le Golan syrien, le Nigéria appelle les parties à adopter des politiques souples et à reprendre les négociations de paix sur la base du principe « terre contre paix ». Sur la question du Liban, le Nigéria note que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité 425 (1978), à la suite du retrait d'Israël du Sud-Liban. La paix relative le long de la Ligne bleue doit être maintenue. Le Nigéria soutient le maintien de la Force de désengagement des Nations Unies, de même que les efforts du Secrétaire général en vue de la création d'un mécanisme tiers afin de mettre fin à la violence au Moyen-Orient. Le représentant a salué « l'Accord de Genève » qui vient d'être signé entre des personnalités israéliennes et palestiniennes, et qui prévoit des mesures détaillées pour le règlement du conflit. Cette initiative privée, qui ne doit pas se substituer aux négociations diplomatiques officielles, doit néanmoins être saluée et encouragée.

M. LIAQUAT ALI JATOI, Ministre fédéral chargé de l'industrie du Pakistan, a rappelé que l'adoption de la Feuille de route avait ranimé l'espoir d'un dialogue significatif entre les parties concernées qui pourrait conduire à la coexistence de deux Etats indépendants au Moyen-Orient et mettre fin à la violence. Cependant, a-t-il noté, la résurgence de la violence contre les civils dans les territoires occupés depuis l'adoption de la Feuille de route a mis fin prématurément au processus. Les activités d'implantations illégales, y compris la construction du mur de séparation, nient les principes reconnus par le droit international, entraînent un lourd tribut humanitaire pour le peuple palestinien et sapent la perspective d'une solution juste et durable au différend israélo-palestinien, a estimé le représentant en jugeant que la sécurité ne pouvait pas être renforcée par la répression et la coercition et devait plutôt découler de l'acceptation du droit du peuple occupé de défendre sa propre identité et d'exercer ses droits inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination. Il a conclu en espérant que la communauté internationale restera engagée auprès des parties concernées en vue de la réalisation de la Feuille de route.

M. WANG GUANGYA (Chine) a estimé qu'en dépit des espoirs qu'avait fait naître la Feuille de route, les actes de violence entre les deux parties n'avaient jamais cessé et avaient non seulement compromis le processus de paix mais aussi menacé la sécurité et la stabilité de la région. Affirmant que la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien était la seule clef possible du conflit, le représentant s'est dit convaincu que répondre à la violence par la violence ne ferait que renforcer la haine mutuelle et ne contribuerait ni à mener à bien le noble objectif des Palestiniens de fonder leur propre Etat, ni à assurer la sécurité d'Israël. Il a cependant souligné que la conférence internationale sur l'initiative de Genève qui s'était tenue hier apportait la preuve que le désir de paix était bien présent des deux côtés et a exhorté les deux parties à saisir cette opportunité, notamment en reprenant les négociations de paix et mettant en œuvre la Feuille de route le plus tôt possible. Enfin, il a appelé les Nations Unies à jouer un rôle majeur dans le règlement du conflit, jugeant notamment fondamental que le Conseil de sécurité fasse respecter ses résolutions 242, 338 et 1397 ainsi que le principe «terre contre paix».

M. VIJAY K. NAMBIAR (Inde) a exprimé les préoccupations de sa délégation face à l'absence de dialogue politique ou d'initiative de la communauté internationale en vue de faire revenir les deux parties à un processus politique. Il s'est dit encouragé par le calme relatif constaté depuis un mois et demi et par la prochaine rencontre entre les Premiers Ministres d'Israël et de l'Autorité palestinienne et a appelé la communauté à appuyer ces initiatives, aussi minces soient-elles. L'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1515 constitue un pas dans la bonne direction, a-t-il estimé, invitant le Quatuor à capitaliser sur la dynamique actuelle renforcée par l'élection d'un nouveau Premier Ministre palestinien et le soutien du public à la reprise d'un processus politique. Il a exhorté les parties à mettre en œuvre leurs obligations au titre de la Feuille de route, précisant que l'Autorité palestinienne devait combattre le terrorisme et s'efforcer de faire respecter l'ordre et la loi et qu'Israël devait alléger le bouclage des territoires, retirer les colonies et geler leur construction et mettre fin à la construction du mur de séparation. Tout en reconnaissant le droit légitime de tous les Etats à exercer la légitime défense, le représentant a estimé que la décision d'Israël de construire le mur de séparation n'était pas justifiée et devait être réexaminée, en raison non seulement de l'impact socioéconomique qu'elle comporte

mais du fait qu'elle pourrait avoir un impact négatif sur les futures négociations. La construction du mur ne doit pas aller à l'encontre du principe « terre contre paix » consacré par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a conclu en soulignant la nécessité pour la communauté internationale d'œuvrer pour la mise en œuvre rapide de la solution à deux Etats vivant côte à côte dans des frontières sûres et reconnues.

M. MARKIYAN KULYK (Ukraine) a exprimé la préoccupation de sa délégation face à la situation qui prévaut au Moyen-Orient et, ce, en dépit de la présentation de la Feuille de route initiée par le Quatuor aux Israéliens et aux Palestiniens, en avril 2003. Les violations constantes de la Ligne bleue et le bombardement par Israël de la Syrie, en octobre dernier, ont accentué davantage la tension dans la région, a constaté le représentant ukrainien avant de réitérer l'appui de sa délégation à la Feuille de route, aux résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité, à la fin de l'occupation et à la création d'un Etat palestinien vivant côte à côte et dans des frontières sûres et reconnues avec Israël. De même, a-t-il ajouté, l'Ukraine renouvelle son appui au principe de «terre contre paix» agréé lors des négociations de Madrid, en 1991. Cependant, M. Kulyk a déploré que les dirigeants palestiniens et israéliens n'aient pas suffisamment déployé d'efforts pour reprendre les négociations de paix, exhortant la communauté internationale à intensifier son appui à la mise en œuvre de la Feuille de route et invitant le nouveau Gouvernement palestinien à s'engager dans cette voie. Le Gouvernement palestinien doit s'engager fermement à lutter contre le terrorisme, a fait valoir le représentant ukrainien. Par ailleurs, il a exhorté Israël à cesser les exécutions extrajudiciaires et à lever tous les obstacles à la paix, tout en reconnaissant la légitimité des préoccupations sécuritaires de cet Etat.

M. AHMED TABOUL (Soudan) a déclaré que sa délégation attachait une importance toute particulière au processus en cours au Moyen-Orient, du fait de ses répercussions sur la situation mondiale. L'intransigeance des autorités israéliennes augure de la poursuite des violences dans la région. Israël occupe toujours les terres syriennes arabes, les empêchant de mener à bien leurs activités agricoles, et emploie des méthodes de terreur et de torture, en violation flagrante du droit international humanitaire. Un règlement définitif et pacifique est indispensable, en vue de réaliser la paix au Moyen-Orient, et ce processus doit se faire sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Israël doit se retirer totalement des territoires occupés, du Golan syrien et des fermes de Chaba'a libanaises.

M. RASTAM MOHD ISA (Malaisie) a déploré que la situation dans les territoires palestiniens se soit encore aggravée et s'est inquiété de la situation complexe de la région, notamment à la suite de la guerre en Iraq. L'instabilité de cette région est capable d'affecter rapidement le reste du monde. C'est pourquoi, il est essentiel de trouver une solution au conflit, a-t-il poursuivi, déplorant que l'autorité de Yasser Arafat, Président démocratiquement élu, ait été systématiquement sapée par le Gouvernement d'Israël. Faisant valoir son soutien à l'initiative de la Feuille de route, le représentant a émis la crainte que la construction du mur risque de compromettre davantage sa mise en œuvre. Il s'est également dit préoccupé par la situation des populations arabes du Golan syrien et a souligné que les récentes frappes aériennes d'Israël en Syrie n'avaient fait qu'aggraver les tensions entre les deux pays. De

même, le représentant a estimé que les violations de la Ligne bleue par Israël risquaient de provoquer un conflit ou d'aggraver les relations entre Israël et le Liban. Sur la question de l'Iraq, il s'est inquiété du mécontentement croissant, qui pourrait diviser davantage le monde musulman et le reste du monde et encouragerait les groupes extrémistes à saisir cette opportunité pour mobiliser des populations. Il est donc fondamental qu'Israël aille au-delà de ses besoins immédiats en matière de sécurité. Il est également essentiel que soit rétablie le plus rapidement possible la souveraineté de l'Iraq, a insisté le représentant.

Droits de réponse

Le représentant de la République islamique d'Iran a rejeté les accusations fausses que le représentant d'Israël a portées ce matin contre son pays. Il est établi qu'Israël a violé de nombreuses normes en matière de droit international, notamment à l'encontre du peuple palestinien. Il est difficile de trouver un régime plus répressif que celui-là. Israël n'a jamais été partie aux instruments relatifs aux armes de destruction massive, a-t-il rappelé. Le seul obstacle à la création d'une zone dénucléarisée dans la région repose d'ailleurs sur l'absence d'Israël aux négociations, et de l'interdiction qu'il oppose à l'accès à ses installations. L'Iran, au contraire, est membre de l'AIEA, et a ouvert ses installations à des inspections. Il faut par ailleurs souligner que le soutien de l'Iran au peuple palestinien a toujours été de nature morale et politique.

Répondant à ces critiques, le représentant d'Israël a rappelé que la semaine dernière, l'Assemblée générale avait exprimé de graves préoccupations à l'égard de la situation des droits de l'homme en Iran. La détérioration de la situation en matière du droit d'opinion, les arrestations sans fondement et sans jugement, la pratique de l'amputation, des exécutions publiques, l'absence de droits de la défense, la répression des partis politiques, les discriminations systématiques à l'encontre des femmes et des filles, la discrimination à l'encontre des minorités, notamment les Bahai, les Chrétiens, les Juifs et les Sunnites, constituent autant de violations graves des droits de l'homme. L'Iran est le principal soutien militaire, financier et idéologique du Hezbollah. L'Iran forme des terroristes du Djihad islamique et du Hamas. Il continue à nier le droit d'Israël à exister, et poursuit la mise au point de missiles qui seront en mesure d'atteindre les villes israéliennes et de frapper au cœur de l'Europe. Lors d'un défilé militaire en Iran, ces missiles portaient ainsi l'inscription « Israël devrait être éliminé de la carte ». Compte tenu de son alliance avec les organisations terroristes, l'Iran demeure une source de préoccupation pour la communauté internationale tout entière. La récente décision de l'AIEA concernant son programme nucléaire en est encore la preuve. Alors que le monde s'est enfin éveillé face à la menace du terrorisme, l'Iran poursuit sa politique. Le terrorisme respire encore, et il respire encore en Iran.